# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE

**VARNISH SPRAY** 

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Vernis pour la peinture à l'huile Vernis pour la peinture acrylique

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

ColArt International Holdings Ltd.

The Studio Building 21 Evesham Street

London W11 4AJ United Kingdom +44 (0)208 424 3200 R.Enquiries@colart.co.uk

Personne à contacter

Regulatory Manager

Fabricant

ColArt International SA 5 Rue Rene Panhard

Z.I.Nord

72021 Le Mans Cedex 2 +33 2 43 83 83 00

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to

17:00 GMT Language English.

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 STOT RE 1 - H372

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE)

Xi;R38. F+;R12. R52/53,R67.

ou (1999/45/CE)

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

# Pictogramme de danger







#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Informations supplémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

figurant sur l'étiquette

Contient

Stoddard solvent

Mentions de mise en garde supplémentaires

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

# 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

# 3.2. Mélanges

OXYDE DE DIMÉTHYLE 30-60%

Numéro CAS: 115-10-6 Numéro CE: 204-065-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119472128-37

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Gas 1 - H220 F+;R12

Press. Gas

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Stoddard solvent 10-13%

Numéro CAS: 8052-41-3 Numéro CE: 232-489-3

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 STOT RE 1 - H372 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411

2-METHYLPENTANE 5-11%

Numéro CAS: 107-83-5 Numéro CE: 203-523-4

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Liq. 2 - H225 F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R51/53

Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411

Hydrocarbures, C10-C12, <2% aromatics 5-10%

Numéro CAS: 90622-57-4 Numéro CE: 923-037-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119471991-29xxx

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Lig. 3 - H226 Xn;R65. R53,R66,R10.

Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413

BUTANONE 3-7%

Numéro CAS: 78-93-3 Numéro CE: 201-159-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119457290-43-xxxx

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Flam. Liq. 2 - H225 F;R11 Xi;R36 R66 R67

Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Hydrocarbures, C14-C18, <2% aromatics

Numéro CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 927-632-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119457736-27-0001

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Asp. Tox. 1 - H304 Xn;R65. R66.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Nonane <1%

Numéro CAS: 111-84-2 Numéro CE: 203-913-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119463259-31-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Aquatic Acute 1 - H400

Toluene <1%

Numéro CAS: 108-88-3 Numéro CE: 203-625-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119471310-51-XXXX

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

**Inhalation** Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas

faire vomir sans indication contraire du personnel médical.

Contact cutané Rincer à l'eau.

Contact oculaire Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Protection des secouristes Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors

de toute intervention de secours.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

**Inhalation** Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.

Contact cutané Rougeurs. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction

adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée

en pression excessive. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par

rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

# 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement aquatique.

Précautions pour la protection Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

#### Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Susceptible de nuire au fœtus. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Précautions de stockage

Garder sous clef. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

# Classe de stockage

Stockage de produits dangereux divers.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

# **OXYDE DE DIMÉTHYLE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1920 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

# **BUTANONE**

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 600 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 300 ppm 900 mg/m³ VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



Contrôles techniques

appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les

yeux est possible.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est

recommandé de changer fréquemment.

du corps

Mesures d'hygiène

Autre protection de la peau et Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements

importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter le rejet dans protection de l'environnement l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Aérosol.

Odeur Solvants organiques.

Hq Non applicable.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

55°C @

Point d'éclair Non applicable. Pression de vapeur Non applicable.

<1 @ °C Densité relative

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau

Température d'auto-

inflammabilité

200°C

# 9.2. Autres informations

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Autres informations Non disponible.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les

conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière

directe du soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs

nocifs.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DLso cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Susceptible de nuire au fœtus.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. STOT RE 1 - H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. La

sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

**Inhalation** Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.

Contact cutané Rougeurs. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausées, vomissements. Mal de

tête.

Voie d'exposition Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Symptômes Arythmie (déviation du rythme cardiaque normal). A la suite d'une surexposition, les

symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Perte de conscience.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Ce produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques, et qui peut

avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés

aquatiques

Non disponible.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Toxicité aiguë - plantes

Non disponible.

aquatiques

Toxicité aiguë - microorganismes

Non disponible.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Biodégradation Non disponible.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de

toutes les surfaces.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler

les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

potentiellement dangereux.

Classe déchet 14 06 03\* - waste aerosol propellants, other solvents and solvent mixtures

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la

documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

**N° ONU (ICAO)** 1950

# 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS, FLAMMABLE

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS, FLAMMABLE

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS, FLAMMABLE

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS, FLAMMABLE

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

#### Etiquettes de transport

**Etiquette ADR/RID** 



# 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

2.1

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Code de restriction en tunnels (D)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE. Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États

membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

# Inventaires

# États-Unis (TSCA)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

# États-Unis (TSCA) 12 (b)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS SATINE A TABLEAUX AEROSOL / SATIN PICTURE VARNISH SPRAY

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

STOT RE 1 - H372: Skin Irrit. 2 - H315: : Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: :

Méthode par le calcul. Aerosol 1 - H222, H229: : Jugement d'expert.

Conseils de formation

Lire et suivre les recommandations du producteur.

Date de révision

14/02/2017

Révision

5

Remplace la date

11/09/2015

Phrases de risque dans leur

R10 Inflammable.

intégralité

R11 Facilement inflammable

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long

terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoguer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

intégralité

Mentions de danger dans leur H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.